**DECLARATION FO, FSU et SE UNSA au CTSD du 14 AVRIL 2020**

Madame l’Inspectrice d’Académie,

L’ensemble des fédérations syndicales FNEC FP FO, FSU et UNSA éducation tiennent à vous rappeler leur désaccord concernant les conditions inacceptables de tenue de ce CTSD pour les raisons suivantes :

* Le pays est en pleine crise sanitaire et l’état se trouve dans l’incapacité d’assurer la sécurité de nos collègues qui se rendent au travail. D’ailleurs, vous-même vous convoquiez dans un premier temps ce CTSD en présentiel dans l’irrespect total du confinement et donc directement des personnels et de leurs représentants.
* Nos organisations syndicales se sont vues refuser la communication de votre projet de carte scolaire contre la réglementation et à l’opposé des pratiques de ce département. A l’occasion de cette instance «Toutes facilités n’ont pas été données aux membres du CTSD pour exercer leurs fonctions » en contradiction avec les textes régissant la tenue de cette réunion et les propos du recteur appelant les IA à « travailler intelligemment » avec les organisations syndicales.
* Les représentants des personnels sont convoqués en délégation restreinte en présence des titulaires accompagnés d’un seul suppléant, ce qui va à l’encontre du droit et n’a jamais résulté d’un accord avec nos organisations syndicales à quelque niveau que ce soit. Dans le même temps vous vous entourez de vos experts non membres de droit. Nous nous posons la question de problèmes techniques justifiant cette organisation alors que le CDEN est convoqué demain mercredi 15 avril 2020 dans son entièreté à savoir en présence de 40 membres titulaires de droit.

La crise sanitaire ne peut selon nous, servir de prétexte à l’Administration pour déroger aux fondements des instances officielles et à leur fonctionnement.

Concernant le point à l’ordre du jour traitant de la carte scolaire 1er degré, outre l’absence encore une fois regrettable de documents préparatoires, nous souhaitons apporter les précisions suivantes et vous rappeler nos revendications communes à ce sujet :

* ~~L~~e Ministre, le Recteur et vous-même n’accordez pas 6 postes supplémentaires au département, vous procédez seulement à une juste restitution de poste supprimés.
* Nous estimons cette restitution insuffisante au regard en particulier des demandes d’ouverture, des problèmes de remplacement tout au long de l’année scolaire, du fonctionnement des RASED, du manque d’enseignants référents et du besoin de renforcement des moyens dans les établissements spécialisés. Nous n’accepterons pas que ces postes, moins « visibles », servent de variable d’ajustement pour procéder aux ouvertures nécessaires. Ce rétropédalage ne protège pas non plus des fermetures de classe et ne revient pas sur tous les postes supprimés depuis des années sur la base d’une prétendue baisse du nombre d’élèves, alors même que vos tableaux présentent une hausse d’effectifs de 176 élèves à la prochaine rentrée.
* Pour nos organisations syndicales, qu’il y ait accord ou pas des élus locaux, la seule solution à ce jour est de ne procéder à aucune fermeture de postes et de classes que ce soit en milieu rural comme en milieu urbain et de créer tous les postes nécessaires au bon fonctionnement de l’Ecole Publique.
* Concernant la scolarisation des 2 ans, nous sommes contre un traitement à part de cette tranche d’âge comme vous le présentez dans votre dernier listing des écoles. Nous sommes

favorables à la comptabilisation et surtout à la prise en compte des 2 ans dans les effectifs de toutes les écoles de Haute-Loire lors des opérations de carte scolaire.

* De la même manière, nous ne comprenons pas pourquoi une colonne fournit les prévisions d’effectifs hors ULIS alors que les élèves d’ULIS font réglementairement partie des effectifs, de la même manière que le dispositif ULIS entre en compte pour le calcul de la décharge de direction.

Nous profitons également de cet instant pour contester formellement les chiffres fournis par l’Administration qui minorent les effectifs des élèves dans de nombreuses écoles du département.

Pour nos organisations syndicales et sur la base d’une enquête menée auprès de 100% des écoles de Haute-Loire au mois de février 2020 concernant les effectifs actuels et à venir, le constat est sans appel.

Ainsi pour l’année scolaire actuelle, l’enquête recense 14 122 élèves (5478 mat et 8644 élém + ULIS et UPE2A) présents dans les écoles contre 13 808 (5194 mat + 8614 élém et ULIS) annoncés sur le site du rectorat. Ce sont 314 élèves qui ne sont déjà pas pris en compte par l’administration à ce jour. Plus d’une dizaine de postes sont donc déjà manquants.

Les prévisions d’effectifs de l’administration pour la rentrée prochaine ne rectifient pas le tir. L’enquête révèle que 14 194 élèves (5586 Mat + 8608 élém et ULIS) sont attendus dans les écoles publiques pour la rentrée 2020 (soit 72 de plus que cette année) contre 13 984 (5447 mat + 8537 élém et ULIS) annoncés par l’Inspection Académique, soit une différence de 210 élèves (139 mat + 71 élém).

Les élèves de moins de 3 ans jouent, une nouvelle fois, les variables d’ajustement puisque 1 018 élèves de Très Petite Section sont attendus en septembre 2020 alors que l’Inspection Académique en prévoit seulement 955, soit une différence de 63.

L’argument démographique pour justifier le pillage de postes d’enseignants et les fermetures de classes n’est pas recevable.

Dans ces temps difficiles pour tous les citoyens, où on demande beaucoup aux salariés et à leur famille notamment au travers de la loi d’urgence sanitaire qui devient prétexte à tout dérèglementer, on aurait pu espérer que le gouvernement et le Ministre mettent en musique les paroles du Président. Il n’en est rien !

Pour nos organisations syndicales, les citoyens, les salariés et leurs enfants ont besoin d’une école publique performante. Aucune suppression de classe et de poste ne doit être envisagée ni dans les collèges, ni dans les écoles, ni dans les lycées, toutes les demandes d’ouvertures de classes doivent être satisfaites, tous les postes de remplaçants et d’enseignants spécialisés nécessaires doivent être actés.

Pour les organisations syndicales, FNEC-FP-FO, FSU et UNSA Education le plus court chemin pour sortir de la crise, c’est de répondre favorablement aux revendications des personnels concernant la carte scolaire 1er degré :

* Aucune suppression de postes,
* Ouverture de tous les postes nécessaires,
* Distribution de tous les moyens de protection nécessaires pour les personnels au travail,
* Dépistage systématique de tous les personnels dans le cadre réglementaire de la médecine de prévention, en commençant par les personnels qui accueillent les enfants de soignants.
* Que les promotions soient prononcées rapidement.